

Quand les insectes se mettent au service de la Justice

Résumé

Les insectes nécrophages (se nourrissant de matière animale en décomposition) ont une importance majeure pour les écosystèmes, mais ils peuvent également être utilisés en entomologie forensique pour fournir de précieuses informations lors d'enquêtes criminelles. En effet, à partir des insectes retrouvés sur un cadavre, il est possible, par exemple, d'estimer la date du décès (intervalle post-mortem), de déterminer si le corps a été déplacé, ou encore d'effectuer des analyses toxicologiques et ADN. L'entomologie forensique est utilisée à travers le monde, principalement dans des cas de décès (calcul de l'intervalle post-mortem), mais également dans des cas de négligence/maltraitance envers des personnes ou animaux, ou encore dans des cas de trafic d'animaux ou chasse illégale. Des exemples de cas seront abordés lors de la conférence, et le point sera fait sur l'avancée des recherches au Québec sur le sujet.



**Julie-Éléonore
Maisonhaute, Ph.D.**

Biologiste/Entomologiste
Chercheuse postdoctorale
Chercheuse associée, LRC



Mardi 10 mars 2020

12h à 13h

Pavillon Michel Sarrazin, **local 2063, Salle Rodolphe-Mathieu**

3351, boul. des Forges, Trois-Rivières

Conférence gratuite sans inscription